



Lors d'une réunion tenue en audio/visio entre l'équipe de Direction, les représentant·es du personnel, les acteurs de prévention et l'équipe de médecine de Prévention, en amont de laquelle **SOLIDAIRES Finances Publiques 62** a adressé une liste de questions à la direction, le docteur De Pauw a fait le point sur la situation sanitaire.

Les questions de **SOLIDAIRES Finances Publiques 62** sont identifiées par une étoile (*).

Il n'y a pas de pic de contamination spectaculaire, mais les cas de collègues positif·ves progressent doucement.

Le Secrétariat Général a transmis de nouvelles recommandations concernant les variants Sud Africains et Brésiliens, qu'il ne faut pas traiter comme les autres souches du virus.

Un·e agent·e contaminé·e par ces virus devra être isolé·e dix jours et fournira un test à la sortie de l'isolement.

Si le test est positif, son isolement sera prolongé de sept jours.

A son retour, il devra porter un masque chirurgical pendant sept jours et éviter les contacts avec les personnes vulnérables.

Un masque chirurgical est un masque papier bleu avec élastique ou lanières.

Un stock suffisant est disponible à la Direction.

Les cas contact de ces virus variants devront effectuer un test le jour même (J 0) puis un autre test sept jours plus tard (J+7).

En attendant le résultat des tests, l'agent·e devra être isolé, en télétravail ou autre.

Le docteur De Pauw précise que l'équipe médicale de prévention n'a pas encore eu de cas de ce genre à gérer.

Restauration collective

*** concernant les coins repas et cantines, la réorganisation impacte aussi la vie des services (accueil téléphonique ou physique, gestion du temps lors des badgeages), allez-vous autoriser la banalisation de la journée pour les collègues dont ces contraintes (couvre-feu, temps aménagé pour le repas du midi) impactent le temps de travail sur la journée ?**

*** allez-vous ouvrir les salles de réunion ou bureaux non utilisés pour permettre aux collègues de déjeuner le midi ? M. Gaucher a envoyé un message à l'ensemble des agent·es pour apporter des précisions en matière de restauration collective et d'utilisation des coins repas.**

Philippe Royer a pris contact avec les présidents d'association de gestion de restauration.

Il a précisé qu'ils devaient maintenant prévoir d'installer les convives à 2 mètres en ajoutant éventuellement un service.

Tous les restaurants administratifs ont revu l'organisation de leurs services, sauf Lens qui est en attente d'échange avec le prestataire.

Pour l'utilisation des coins repas, il faut prévoir 8 m² par agent·e et 2 mètres entre chaque utilisateur.

Pour permettre de limiter la fréquentation des coins repas et prendre le moins de risques possible, prendre son repas dans son bureau est autorisé actuellement.

Si des collègues souhaitent utiliser des salles de réunion, M. Girault n'y est pas opposé à condition qu'ils·elles nettoient derrière eux·elles.

Il n'a cependant pas remarqué « d'embouteillages » au coin repas de Brassart.

SOLIDAIRES Finances Publiques 62 rappelle qu'il est compliqué de prendre son repas à 2 mètres de distance des collègues lorsqu'on travaille en open-space.

Pour tenir compte de ces contraintes, nous insistons sur la nécessité de banaliser les journées de travail à 7 heures.

M. Girault répond qu'il faut être pragmatique et adapter nos comportements. Il estime qu'il faut avoir du bon sens et que la Direction n'a pas à s'en mêler.

Organisation du travail

- * Combien de collègues au 05/02/2021 sont en attente d'équipement pour le télé-travail ?
- * combien de collègues télé-travaillent 1 jour, 2 jours, 3 jours, 4 jours et 5 jours ?
- * Concernant le télé-travail, allez-vous élargir cette possibilité ? comment et pour qui ?
- * Les réunions de plus de 6 personnes sont à proscrire, allez-vous utiliser des bureaux ou salles de réunion pour espacer les collègues sur des plateaux ou des espaces où ils seraient présent·es à plus de 6 ?

Il n'y a pas de passage en Plan de Continuation de l'Activité (PCA), il faut essayer de redéployer le télétravail. Un point de situation est prévu avec la DISI.

Il faudra prévoir une organisation pour la campagne déclarative qui est susceptible de ramener les usager·ères dans nos services.

Une centaine d'agent·es sont en attente de matériel pour télé-travailler.

Il y a eu une trentaine de demandes supplémentaires en un mois.

Il n'y a pas de problème de stock actuellement.

L'objectif est d'équiper 80 % des agent·es.

Les ordinateurs doivent être paramétrés en VPN 10, ce qui est plus long.

M. Gaucher précise que les services concernés en priorité par des transferts dans le cadre du NRP seront équipés en priorité afin de faciliter les déménagements.

Afin d'optimiser les déplacements de l'équipe informatique, lorsqu'il y a plusieurs demandes sur un service, les interventions sont regroupées.

SOLIDAIRES Finances Publiques 62 demande l'équipement prioritaire des agent·es dont les demandes sont les plus anciennes, certain·es attendent depuis septembre, et rappelle que la protection sanitaire des collègues doit passer avant le NRP. Notre Direction locale comme Générale a préféré miser sur le NRP en négligeant la protection des agent·es.

M. Girault souhaite que l'attente des agent·es ne soit pas exprimée en mois.

Il souligne la difficulté de gérer l'organisation des équipes en période de congés scolaires.

L'objectif n'est pas de passer tous·tes les télé-travailleurs·euses à cinq jours, mais de tenter de faire progresser le nombre de jours pour les télé-travailleurs·euses de un jour à deux jours.

Les responsables de services vont être sensibilisé·es à la nécessité de favoriser le télé-travail.

Fonds de Solidarité

- * le fonds de solidarité va-t-il continuer à impacter les services (direction, CF, SIE) ou allez-vous (comme dans certains départements) embaucher des étudiant·es (pour leur éviter de sombrer dans la précarité) ?

La division assiette et mission foncière pilote le traitement des demandes de Fonds de Solidarité.

La mission va être renforcée par le recrutement d'un·e étudiant·e en tant qu'agent·e contractuel·le.

SOLIDAIRES Finances Publiques 62 reconnaît que les étudiant·es sont loin d'être épargné·es par la crise sanitaire, cependant, au lieu d'embaucher des contractuel·les, il serait préférable de stopper au plus vite les suppressions d'emplois. Nous rappelons l'importance de la charge de travail qui impacte les services de Direction et d'autres services et insistons sur la nécessité de former l'agent·e recruté·e sur la déontologie.

M. Girault indique que 250 personnes seront recrutées comme contractuel·les au niveau national. Il est important de tout mettre en œuvre pour que les entreprises soit payées au plus vite.

Évaluation Professionnelle

- * **quels moyens sont mis en place pour les entretiens des collègues vulnérables ?**
- * **avez-vous demandé à chaque encadrant·e de valoriser tous les collègues pour l'effort effectué en 2020 ?**

M. Girault rappelle l'importance de l'entretien d'évaluation. Il pourra se tenir en audio ou en visio pour les collègues vulnérables, mais il est aussi possible qu'ils·elles se déplacent dans nos locaux dans le respect des gestes « barrière ». Il faut trouver la meilleure solution possible.

SOLIDAIRES Finances Publiques 62 rappelle que 2020 n'a pas été une année facile et que chacun·e a fait des efforts et qu'en contrepartie les collègues subissent le NRP. Nous demandons qu'à défaut d'être justement récompensé·es, ces efforts soient reconnus au travers du compte rendu d'évaluation professionnelle.

M. Girault ne veut pas pré-remplir les compte-rendus d'évaluation mais est favorable à cette reconnaissance de certain·es agent·es ou cadres méritant·es. (Oui notre directeur est pour la prime au mérite pour quelques-un·es)

N'hésitez pas à nous contacter pour vous aider à préparer votre entretien !

8 mars : journée internationale des droits des femmes

- * **avez-vous prévu des formations ou sensibilisation autour du 8 mars ?**

Mme Jouinot indique que l'année dernière la communication par la Direction Générale sur les actions engagées a été très tardive.

Rien n'est encore prévu pour le moment. Elle trouve dommage qu'il n'y ait pas d'élan au niveau national.

M. Girault propose aux représentant·es du personnel de faire des suggestions sur le sujet.

L'idée de mettre en place un questionnaire, une de nos suggestions, ne lui déplaît pas. Il en diffuserait une restitution sur Ulysse. Il est favorable à une réflexion sur le sujet.

SOLIDAIRES Finances Publiques 62 rappelle à la direction que dès le premier confinement, nous avons demandé des statistiques par genre et par corps, sur les ASA, le télé-travail ou la prime COVID, nous n'avons jamais eu cette répartition.

SOLIDAIRES Finances Publiques 62 rappellera à M Girault que le 8 mars n'est pas une journée de célébration de la femme mais bien une journée de lutte pour les droits des femmes !

Campagne vaccinale

SOLIDAIRES Finances Publiques 62 demande si un dispositif va être prévu pour une campagne de vaccination des agent·es de la DDFiP.

M. Girault aimerait faciliter la campagne vaccinale dans la mesure du possible, même s'il n'a pas pour objectif de faire un score particulier. Il pense que les collègues sont en attente de solutions.

Le docteur De Pauw n'a pas actuellement d'information du Secrétariat Général sur le sujet de la vaccination.

SOLIDAIRES Finances Publiques 62 a déjà demandé (comme lors de la campagne vaccinale contre la grippe) des facilités horaires pour toutes et tous les collègues souhaitant se faire vacciner.

Forfait Mobilités Durables

- * **la note forfait mobilité durable rectificative n'est toujours pas diffusée.**

M. Girault attend des précisions de la centrale, notamment sur le fait de conduire un enfant qui pourrait entrer dans le cadre du co-voiturage. Il diffusera une note rectificative dès que possible.

Certains départements ont déjà versé la somme correspondante. La note départementale diffusée en décembre, écartait de fait, les couples mariés ou pacsés. Il est très regrettable de ne pas avoir de

note rectificative dans des délais plus brefs.

Suite à cette audio/vision conférence, la note rectificative a été envoyée à tous·tes les agent·es du département ce mercredi.

Capacité des salles de réunion

*** Pourriez-vous nous transmettre la liste des salles de réunion sur le département et leur capacité d'accueil actuelle ?**

M. Gaucher rappelle que les réunions de plus de 6 personnes sont interdites. **SOLIDAIRES Finances Publiques 62 a déjà posé cette question il y a plus d'un mois, sans avoir de réponse.**

Lors d'un groupe de travail certain·es participant·es ont fait remarquer que la jauge sur l'ascenseur était fixée à un et que l'équipe de commandement ne la respectait pas. La proposition de l'équipe de direction a été de modifier la jauge pour l'ascenseur de Brassart.

Sanctions sur le port du masque

*** Vous avez évoqué des sanctions pour les agent·es qui ne portent pas de masque, ou le positionne de façon incorrecte, dans les espaces partagés. Quelles sont les sanctions prévues ?**

M. Girault précise qu'il a rappelé les gestes « barrière » à différentes reprises et qu'il est surpris d'apprendre que des agent·es ne portent pas le masque.

Il a préparé un rappel à l'ordre écrit qu'il transmettra aux responsables pour qu'ils·elles l'adressent aux agent·es qui ne porteraient pas le masque.

Si le problème persiste il en avisera la Centrale pour connaître la sanction applicable. Il doute qu'on en arrive là.

SOLIDAIRES Finances Publiques 62 regrette que le DDFiP adresse un message à tous·tes les agent·es en désignant un service où un collègue n'aurait pas porté le masque. Il aurait été plus simple, s'il l'a constaté sur place, de s'adresser au·à la collègue en question pour lui rappeler cette consigne sanitaire. La pédagogie est souvent plus appropriée que la menace de sanction, d'autant plus quand celle-ci ne peut être définie précisément.

Nettoyage des locaux

*** Quelles sont les consignes actuelles données aux agent·es assurant le nettoyage des locaux ? (Certains bureaux se retrouvent inoccupés régulièrement du fait du télétravail. Pourrait-on envisager un système permettant d'en informer les agent·es assurant le nettoyage des locaux ?)**

M. Gaucher précise que les consignes données au début de la crise sanitaire restent les mêmes : ménage classique avec nettoyage plus attentif des points de contact.

Les agent·es techniques et Berkani, en charge du nettoyage des locaux sont systématiquement remplacé·es en cas d'absence.

Le coût supplémentaire auprès de la société ONET au cours de la crise sanitaire a été de 300 000 €.

La dépense du marché est habituellement déjà de 900 000 €.

Il précise que la rentabilité d'un·e agent·e ONET est supérieure à celle d'un·e agent·e Berkani.

ONET nettoie 90 m² en une heure et un·e agent·e Berkani 35 à 40 m², selon lui.

SOLIDAIRES Finances Publiques 62 ne répondra pas à ce genre d'argument.

A deux reprises, M. Girault est intervenu pour demander si des représentant·es du personnel autres que ceux·elles de **SOLIDAIRES Finances Publiques 62** voulaient prendre la parole, il n'a pas rencontré un franc succès...